



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE LA VIENNE**

Service Eau et Biodiversité

FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom / Raison sociale : FONCIERE DU PIVOT
Adresse : 2 Avenue Christian Doppler, Bâtiment B
77 700 Serris

Téléphone : 06 83 85 08 50
Courriel : b.froger@idchobby.fr

Personne à contacter : Gilles Blanchard
Téléphone : 06 11 43 65 86
Courriel : gilles.blanchard@ipebat.com

DESCRIPTION ET LOCALISATION DU PROJET

Intitulé court du projet : Usine de reconditionnement automobiles à Cissé (85 170)

Nature du projet, description :

Le projet se compose d'un bâtiment de 5659,4 m² abritant les bureaux et l'atelier pour les véhicules d'occasion, de voiries sur une surface de 36 482,5 m² pour la circulation et le stationnement des véhicules reconditionnés.

Le site fonctionnera de la manière suivante :

- Les véhicules à reconditionner seront amenés par poids-lourds sur le site ;
- Le réservoir des véhicules sera vidé à l'aide de la station-service présente sur site ;
- Les véhicules iront dans l'atelier disposant de 3 zones (Expertise, Reconditionnement mécanique et Préparation esthétique) ;
- Les véhicules pourront être lavés dans la station de lavage ;
- Les véhicules seront stockés sur les places de stationnement ;
- Les véhicules reconditionnés seront expédiés par poids-lourds vers le concessionnaire.

Date prévue pour la réalisation / date de travaux / durée des travaux : démarrage du terrassement en mars 2023

Surface concernée : 49 550 m²



Commune où est situé le projet : Cissé (85 170)
Adresse du projet : ZI de la Cour d'Hénon, Rue du Portugal

Parcelle(s) cadastrale(s) concernée(s) :

Joindre une carte montrant l'implantation prévue de votre projet sur la(es) parcelle(s).

Parcelles cadastrales YE202, YE204 et YE206

La carte est présente avec le plan de masse du projet présente dans le dossier Loi sur l'Eau.

Site(s) Natura 2000 concerné(s) : Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois (FR5412018)

Autres procédures concernées :

- Dossier « loi sur l'eau »
- Autorisation d'urbanisme (permis de construire ...)
- Manifestation sportive, culturelle ...
- Autre (*précisez*) : Déclaration ICPE
- Aucune (régime propre à Natura 2000)

JUSTIFICATION DU PROJET

Le site sera exploité par la société THE REMARKETING COMPANY, une filiale du groupe ARAMIS. Le groupe ARAMIS cherche à s'implanter dans toute la France pour limiter les distances parcourues par les véhicules, ainsi les véhicules collectés pour le site de Cissé proviendront des régions proches.

L'objectif pour le groupe ARAMIS est d'augmenter sa capacité de reconditionnement de véhicules d'occasion.

Attention : une évaluation d'incidences vide ou incomplète n'est pas recevable, et peut engendrer un refus de votre projet.

En cas d'évaluation insuffisante, des éléments complémentaires vous seront demandés, retardant l'instruction de votre dossier. Il est donc important de fournir suffisamment de précisions dans l'analyse des incidences de votre projet. N'hésitez pas à consulter l'animateur du site Natura 2000 concerné pour vous accompagner dans la réalisation de l'évaluation des incidences. Leur intervention est gratuite, leurs coordonnées sont disponibles à l'adresse suivante :

https://www.vienne.gouv.fr/contenu/telechargement/34458/196362/file/Liste_animateurs_sites/pdf

ENJEUX ET EFFETS POTENTIELS – HABITATS

Avez-vous été accompagné par l'animateur du site pour remplir le présent formulaire ?

NON

OUI

Habitats d'intérêt communautaires justifiant la désignation du site et susceptibles d'être impactés par le projet :

→ compléter et cocher si concerné

| Type de milieu | Nom de(s) habitat(s) concerné(s) | Présent sur le site du projet | Présent à proximité du projet | Risque de destruction ou d'altération |
|---|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---|
| Bois, forêt, haie ou ripisylve | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent |
| Landes, formations buissonnantes ou à hautes herbes | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent |
| Prairies ou pelouses | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent |
| Zones humides ou de marais | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent |
| Affleurement rocheux ou cavités | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent |
| Autres | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent |
| | | | | |

ENJEUX ET EFFETS POTENTIELS - ESPÈCES

Espèces ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du site et susceptible d'être impactés par le projet :

→ compléter et cocher si concerné

| Groupe | Nom de(s) l'espèce(s) concernée(s) | Présent sur le site du projet | Présent à proximité du projet | Risque de destruction ou d'altération de l'habitat d'espèces | Risque de destruction ou de dérangement d'individus |
|--|------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| Plantes | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent |
| Insectes | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent |
| Amphibiens (poissons, bivalves, crustacés ...) | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent |
| Espèces aquatiques | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent |
| Reptiles | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent |
| Chauves-souris | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent |
| Oiseaux | Œdicnème criard Traquet motteux | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent | <input checked="" type="checkbox"/> Temporaire <input checked="" type="checkbox"/> Permanent |
| Mammifères (hors chauves-souris) | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent | <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanent |

L'emprise du site ne présente pas d'enjeux spécifiques, aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur l'emprise du site.

Le Traquet motteux a été observé sur la surface de jachère directement au Nord du site. Les travaux présentent un risque de destruction de l'habitat d'espèce du Traquet motteux et la destruction d'individus.

L'Œdicnème criard a été observé lors de ses rassemblements nuptiaux sur les terrains agricoles au Sud-Est du site. Le projet présente un risque de dérangement des individus en période de travaux et d'exploitation.

CONCLUSION SUR LES EFFETS DU PROJET

Les effets du projet portent-ils sur les habitats, habitats d'espèces ou sur les espèces justifiant la désignation du(es) site(s) Natura 2000 situé(s) dans la zone du projet, que ce soit directement ou indirectement ?

NON – le projet n'a aucun effet sur les habitats, habitats d'espèces, espèces
 → **Le projet n'a pas d'incidence significative sur les habitats, habitats d'espèces et espèces justifiant la désignation du(es) site(s) Natura 2000**
 → **Le dossier est complet.**

OUI – le projet a des effets sur les habitats, habitats d'espèces, espèces
 → **Le projet a des incidences potentielles sur les habitats, habitats d'espèces et espèces justifiant la désignation du(es) site(s) Natura 2000**
 → **Complétez la partie suivante.**

MESURES D'ÉVITEMENT DES INCIDENCES

La démarche d'évitement vise, dès la conception du projet, à faire en sorte que les incidences potentielles ne puissent pas survenir.

Exemples : choix de la parcelle, modification du projet initial, choix des dates de travaux ...

Des alternatives au projet ont-elles été étudiées ? Lesquelles :

La date de commencement des travaux de terrassement a été décalée pour être en dehors de la période de reproduction pour l'avifaune. Le terrassement commencera avant le mois de mars.

Justification du choix final du projet au regard des différentes alternatives proposées :

Mesures d'évitement proposées :

| Item | Effets du projet | Mesures d'évitement | Incidences résiduelles |
|--------------------|--|--|---|
| Habitats | | | |
| Habitats d'espèces | Impact possible des travaux sur la zone d'habitat du Traquet motteux | Interdiction de la circulation des engins de chantier sur le terrain au Nord | Aucune |
| Espèces | Impact lors des travaux sur l'avifaune autour du site du projet | Travaux de terrassement avant la période sensible de l'avifaune. Passage d'un écologue avant le début des travaux. | Incidences résiduelles pour l'Édicnème criard |

Reste-il des incidences résiduelles après la démarche d'évitement ?



NON

→ Le projet n'a pas d'incidence significative sur les habitats, habitats d'espèces et espèces justifiant la désignation du(es) site(s) Natura 2000

→ Le dossier est complet.

OUI – il reste des incidences résiduelles significatives

→ Complétez la partie suivante.

MESURES DE RÉDUCTION DES INCIDENCES

Des mesures de réduction visant à réduire les incidences résiduelles du projet pour les rendre non significatifs.

Exemples : implantation d'une haie autour du projet pour limiter l'effet repoussoir sur les oiseaux de plaine, réduction des émissions sonores, modification de l'éclairage pour ne pas affecter les chiroptères ...

Mesures de réduction proposées :

| Item | Effets du projet | Mesures d'évitement | Incidences résiduelles après évitement | Mesures de réduction | Incidences résiduelles après réduction |
|--------------------|--|--|---|---|--|
| Habitats | | | | | |
| Habitats d'espèces | Impact possible des travaux sur la zone d'habitat du Traquet motteux | Interdiction de la circulation des engins de chantier sur le terrain au Nord | Aucune | | |
| Espèces | Impact lors des travaux sur l'avifaune autour du site du projet | Travaux de terrassement avant la période sensible de l'avifaune. Passage d'un écologue avant le début des travaux. | Incidences résiduelles pour l'Œdicnème criard | Mise en place de palissade opaque lors des travaux. Absence d'interruption des travaux pouvant permettre l'implantation de l'Œdicnème criard. Limitation de l'éclairage nocturne. Plantation de haies multistrates sur les limites Sud et Ouest du terrain. | Aucune |

Reste-il des incidences résiduelles après la démarche de réduction ?

NON

→ Le projet n'a pas d'incidences significative sur les habitats, habitats d'espèces et espèces justifiant la désignation du(es) site(s) Natura 2000



OUI – il reste des incidences résiduelles significatives

CONCLUSION

Je soussigné(e)

Atteste que mon projet :

Ne présente pas d'incidence résiduelle significative pour les habitats, habitats d'espèces et espèces justifiant la désignation du(es) site(s) Natura 2000

Présente des incidences résiduelles → Le projet ne peut pas être validé en l'état à l'exception d'un projet reconnu d'intérêt public majeur pour lequel des mesures compensatoires pourront être mises en œuvre (article L.414-4 du code de l'Environnement).